

versations privées. Ne pas défendre, même à...

C'est chez eux une foi naïve et brutale, incarnée dans chaque individu, une volonté incessamment poursuivie, qu'ils doivent être seuls à fournir à la consommation du monde entier et avoir le monopole exclusif de toute espèce de fabrication.

Quant au lot qu'en échange nous devons leur passer, il est un peu meilleur et moins précaire. L'Anglais, suivant son expression favorite, a aimé à travailler que pour le million, c'est-à-dire pour la masse, pour tout le monde.

On nous passent sans trop de mauvais vouloir les bronzes, les meubles, l'orfèvrerie ruolz, les gants et quelques autres articles de luxe et de fantaisie, des objets qui ne s'adressent qu'aux classes riches; une fabrication limitée, qui n'emploie qu'un petit nombre de bras et de faibles capitaux, soumise à tous les caprices de la mode, une clientèle restreinte, voilà le lot qu'ils veulent bien ne pas nous disputer.

On dira peut-être que nos grandes usines, en s'abstenant d'exposer, ont pu encourager cette prétention de nos voisins. Mais, quand bien même elles auraient voulu se faire représenter dans la grande galerie des machines, qui est certes la partie la plus intéressante de l'exhibition, cela ne leur eût pas été possible, et par une excellente raison; c'est que les commissaires royaux, dans une pensée qui s'explique sans peine, avaient eu la précaution de prévenir toute velléité de lutte sérieuse de notre part, en ne nous accordant dans l'annexe qu'une place si restreinte que nos quatre solitaires ne remplissent toute entière et qu'on n'aurait pu en le moindre coin pour caser un solitaire de plus. Il y a eu, on le voit, accord tacite sans qu'on se soit concerté de part ni d'autre, pour que la métallurgie française ne fût pas représentée à Cromwell-Road et l'abstention de nos plus grands industriels s'est trouvée d'avance justifiée, par ce fait que les moyens d'entrer honorablement en lice leur auraient été refusés.

On comprend que, dans cet état de choses, nous n'attachions pas une bien grande importance aux résultats de l'exposition de Londres. Nous attendons, du reste, pour être complètement édifiés sur ce point, la publication des rapports du jury français qui, dit-on, doit avoir lieu prochainement. Nous verrons dans quel esprit ces rapports ont été rédigés. Il est d'ailleurs à craindre, qu'au point de vue industriel, ils ne pèchent par le défaut d'unité et d'ensemble.

En effet, si nous sommes bien informés, les membres du jury français n'ont pas été mis en situation de conférer entre eux sur les matières qui avaient des points de contact ou d'analogie. Aucun local n'a été mis à la disposition des 70 ou 80 personnes composant le jury. La commission impériale a loué, dans Cromwell-Road, un vaste hôtel à trois étages qui eût pu suffire à tous les besoins. Mais, par une combinaison assez étrange, que l'on explique par des raisons d'économie, la moitié de cet hôtel, le premier et le deuxième étage ont été condamnés et n'ont servi ni à l'administration de la commission, installée de la manière la plus incommode, ni aux travaux du jury. Il n'y avait aucun centre de réunion, aucun lieu où les jurés pussent se communiquer leurs impressions, se concerter soit entre eux, soit avec les jurés étrangers. Chacun, ainsi sequestré, n'a pu produire que ses constatations isolées, sans liens, sans enchaînement des unes aux autres. Il ne faudrait donc pas être surpris si l'œuvre sortie de cette élaboration fractionnée était dépourvue de l'ensemble et de l'homogénéité qu'il eût été désirable et qu'il eût été facile, avec un peu de prévoyance, d'y introduire.

P. B. — S. DARNIS.

COURS DE LA BOURSE.

Table with 5 columns: Cours de clôture, le 20, le 21, hausse, baisse. Rows include 3% ancien, 3% nouveau, and 4 1/2 au compt.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

On a souvent signalé les inconvénients de la nécessité de présenter aux mairies des enfants nouveaux-nés pour la rédaction des actes de naissance. M. le docteur Lévi a fait paraître à ce sujet diverses publications dans lesquelles il démontre que cette nécessité entraîne de nombreux cas de mortalité, surtout pendant les saisons rigoureuses de l'année.

Ces dangers, qui sont incontestables, ont fait admettre dans quelques mairies, où l'état de l'enfant-né le réclame, que la constatation de la naissance pût se faire à domicile.

Mais cet usage n'est pas admis partout, et il y a quelques jours la justice a dû intervenir pour ordonner une mesure que réclamaient la situation d'un nouveau-né. Voici dans quelles circonstances :

M. X... s'était présenté à la mairie du 2^e arrondissement pour y déclarer la naissance d'un enfant, il était porteur d'un certificat de médecin constatant que l'état de l'enfant ne permettait pas qu'il pût être sans danger transporté à la mairie, il demandait qu'un des employés de la mairie se rendit au domicile où se trouvait l'enfant pour y faire les constatations nécessaires à la rédaction de l'acte de la naissance.

M. le maire s'y étant refusé, M. X... en vertu d'une ordonnance obtenue immédiatement, l'a fait assigner sur l'heure en état de référé devant M. le président du tribunal.

M. Rivolet s'est présenté pour soutenir que le juge de référé était compétent, puisqu'il s'agissait d'une demande formée contre le maire en sa qualité d'officier de l'état-civil; au fond, il a justifié la nécessité d'une mesure réclamée dans l'intérêt de l'enfant.

M. le président a prononcé en ce sens, et a ordonné que le maire serait tenu de se transporter au domicile de M. X... pour y constater la naissance de son enfant.

L'ordonnance exécutoire sur minute a été immédiatement exécutée. (Gaz. des Tribunaux).

Mardi dernier, dit l'Echo rouennais, sur la place de la Mairie de Roanne, une démonstration pacifique a été faite auprès de l'autorité par environ 300 ouvriers tisseurs de cotonnades; voici à quelle occasion.

La vente des tissus étant presque nulle et les magasins étant pleins de marchandises, MM. les fabricants, en présence de l'augmentation croissante des cotons, se sont vus dans la nécessité de diminuer le salaire des ouvriers, ou de démonter plusieurs métiers.

Les tisseurs se sont émus de cette proposition et demandant le maintien des prix, alléguant qu'il faudrait plutôt renvoyer les ouvriers étrangers.

M. le sous-préfet s'est présenté au milieu des réclamants, leur a parlé un langage conciliateur, et leur a fait sentir qu'il n'appartenait pas à l'autorité d'intervenir; qu'ils étaient libres de ne pas travailler à un prix inférieur, de même que dans un temps plus prospère il leur serait libre de demander une augmentation de salaire.

M. le sous-préfet leur a conseillé de retourner au travail plutôt que de ne rien faire; qu'ils devaient s'estimer heureux d'avoir encore de l'occupation quand dans plusieurs villes manufacturières beaucoup d'ouvriers sont inoccupés; qu'en cessant le travail, ils mettraient leurs patrons dans la nécessité d'appeler en ville des ouvriers du dehors et qu'alors ils seraient forcés de s'expatrier pour subvenir à leur existence et à celle de leur famille.

Les ouvriers ont compris la justesse des observations de M. le sous-préfet et se sont

retirés en promettant de reprendre leur travail.

On se rappelle les poursuites exercées par M. Godemard, fabricant à Lyon, contre des fabricants de notre ville pour contrefaçon de dessins qu'il prétendait être sa propriété.

M. Godemard poursuivait dernièrement aussi, en contrefaçon, M. Rodier, négociant rue de Cléry, à Paris.

Cette affaire a été portée devant le Tribunal de Commerce de Lyon où M. Rodier a prouvé qu'antérieurement à M. Godemard, un fabricant de St-Etienne avait fait et déposé le dessin même dont Godemard revendiquait la propriété, et que, par le fait, le dit Godemard n'était, comme lui, que le copiste des dessins de rubans de St-Etienne.

Le tribunal de Lyon a rendu un jugement qui déclare Godemard non fondé dans ses prétentions et la cour d'appel de la même ville a confirmé tout récemment ce jugement.

La décision du tribunal de Lyon est bonne à enregistrer. Nous nous contentons de la porter à la connaissance de nos fabricants.

Les conclusions à déduire de ce jugement n'étant pas favorables à nos antagonistes de Lyon, nous n'ajouterons aucun commentaire.

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur, Vous avez annoncé dans votre dernier numéro l'ouverture de l'établissement des Bains publics de Roubaix.

Cette création si utile que nous devons à l'initiative de notre administration municipale a besoin d'être complétée.

Permettez-moi, monsieur, de réclamer par la voie de votre estimable journal l'adoption d'une excellente mesure; je veux parler des Bains portés à domicile et dont profiteraient incontestablement une foule de personnes.

La nombreuse et intéressante classe des gens qui dans bien des cas le malade ne peut se déplacer, verrait avec satisfaction ce nouveau progrès dont je crois inutile d'énumérer les avantages. Je remplis un devoir en faisant à ce sujet un appel à la bienveillante attention de nos administrateurs dont on ne saurait contester le zèle pour tout ce qui touche aux intérêts de notre population.

Agreez, Monsieur, etc. VOTRE ABONNÉ. Roubaix, 21 juin 1862.

La Société chorale de Roubaix, qui travaille avec beaucoup de zèle pour aller se présenter au concours de Lille, fera deux répétitions générales dans la grande salle de la Mairie, dimanche 22 juin à onze heures et demie du matin et jeudi 26 à neuf heures du soir. Le public sera admis à ces deux répétitions.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Chimie.

Lundi 23 juin, 8 h. du soir. DES COMPOSÉS OXYGÉNÉS DE L'AZOTE. (Fin). 1^o De l'acide azoteux; 2^o De l'acide hypoazoteux. — Empoisonnements par l'acide hypoazoteux. — Contre poisons. 3^o Protoxyde d'azote ou gaz hilarant, gaz de Paradis; 4^o Du bioxyde d'azote ou gaz rutilant.

Cours public de Physique.

Mercredi 25 juin, à 8 heures du soir. DES MACHINES A VAPEUR. (Suite et fin). Distribution de la vapeur. — Tiroir. — Excéntrique. — Détente — Condenseur. — Pompe à air. — Pompe à eau froide. — Machines à haute pression. — Gouverneur ou régulateur à force centrifuge. — Freins. — Machines locomotives. — Historique des machines à vapeur.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

EXPOSITION DES PLANS

DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE TOURCOING.

Avant de transcrire mes dernières notes j'ai voulu encore une fois revoir attentivement l'ensemble de cette exposition et quelques plans en particulier. Il reste peu de chose à ajouter à mes précédents articles.

Je passe sous silence des projets qui m'ont paru, et, ce qui est plus grave, qui ont paru aux hommes compétents d'une nullité complète.

Quelques autres offrent un danger: celui de fausser, par des parties ayant une apparence de talent, le jugement des élèves qui pourraient prendre une excentricité de mauvais goût pour une originalité spirituelle.

Dans cette catégorie est un projet ayant pour devise :

Dieu et mon droit. La devise est prétentieuse comme le projet. Une particularité à remarquer, c'est, qu'en général, les devises sont en rapport d'idée avec les projets. Elles sont l'expression peut-être involontaire, mais exacte du caractère et de l'œuvre et de l'auteur.

Ici c'est une œuvre dont l'auteur a dû être parfaitement satisfait. On le voit au parti pris d'excentricité qui y règne; il ne corrigerait, il ne retrancherait pas une ligne de sa composition.

La façade a l'aspect général byzantin du XIII^e siècle comme détail. L'ensemble, et particulièrement le clocher, appartient à l'architecture religieuse.

L'architecte a été tellement possédé par cette idée, qu'il s'est livré à ce sujet à une nouveauté dont l'opportunité est plus que contestable.

Il a ajouté à son plan une grande quantité de figures. Ainsi (suivant la règle qui prescrit de définir la destination de l'édifice), il fait entrer par la porte principale une procession, le clerge en tête, avec son cortège de bannières, d'enfants de chœur, etc., ce qui confirme tout à fait le spectateur dans la persuasion qu'il est bien devant une église.

S'il voulait absolument peupler son plan de personnages, pourquoi n'avoir pas remplacé ce clerge, cette procession, par une compagnie de pompiers? L'ancien frac à revers de velours, le casque flamboyant qu'on connaît, ou la nouvelle tunique et le shako, eussent été dépareillés avec ce style byzantin, mais au moins on eût plutôt compris la destination de l'édifice.

La salle de fête ressemble à une mosquée. Au lieu des gentlemen et des ladies qui y étaient leurs toilettes modernes très criardes, on est étonné de ne pas rencontrer ces descendants de Mahomet, graves et majestueux, avec leur costume si riche, si poétique... costume qu'ils délaissent, il est vrai, aujourd'hui, pour la tunique, le pantalon collant, et l'afreux collette qui cédera, à son tour, le pas au chapeau rond.

Les nombreux personnages, assez discordants de couleur, dont l'auteur a orné cette salle, trop émaillée elle-même de tons violents, sont inutiles et ôtent recellement du sérieux aux qualités que ce plan peut avoir — car je suis loin de dire qu'il soit mauvais. L'architecte s'est trompé dans l'intention et l'expression de son œuvre, et s'est perdu dans des détails puérils.

Tour

coing.

Cette devise, par sa forme et sa prétention historique, archéologique, je dirai même étymologique... annonce encore un projet gêné par les accessoires et s'arrêtant à des idées étrangères au but proposé.

La forme générale est prétentieuse, et j'entends des hommes du métier contester très sévèrement les connaissances architecturales de l'auteur. Je ne me per-

mettrai pas de discuter ce jugement. Je me borne à dire que ce projet m'a paru peu sérieux.

Travail vainc tout.

Autre devise qui caractérise le projet. Il est conçu mûrement. L'exécution dénote effectivement un travail consciencieux, opiniâtre même qui veut arriver au but.

Les dispositions sont bonnes et quelques-unes seraient fort bien placées dans des projets reconnus (officiellement) supérieurs. La salle de fête, avec ses dépendances, est très-belle et l'étage qui contient les musées, la bibliothèque, les archives, a de la grandeur.

Ce projet est certainement un des bons.

Le bonheur est dans le travail.

Grande habileté de dessin. Pas aussi bien réussi comme conception.

Improbis labor omnia vincit.

L'auteur a dit, en latin, ce que son concurrent a rendu tout bonnement en français. Il montre plus de prétention dans l'ensemble et moins de logique dans les plans intérieurs. Pour ne citer qu'un exemple: la justice-de-peace est sous les combles. Cela ressemble fort au style belge moderne appliqué aux constructions privées.

L'union fait la force.

Façade principale d'un bon style, Renaissance française. Le motif du milieu semble inspiré du pavillon Rohan au Louvre. Le service est bien installé, l'escalier est peut-être placé trop loin de l'entrée, et la descente à couvert insuffisante.

Les détails de la cour sont gentiment étudiés.

L'industrie contribue à la richesse des nations.

Cela est une vérité incontestable. Ce projet manque alors, dans une ville florissante et riche, de cette grandeur, de cette inspiration qui fait les belles choses. Dans les dispositions, qui sont assez bonnes, on a oublié la descente à couvert.

Hic cieltas.

Cette œuvre est fort originale, sans style précis. On y trouve des idées toutes particulières et qu'on ne rencontre dans aucun plan. L'escalier est beau, les services trop éparpillés au rez-de-chaussée.

La salle de fête, qui est au premier étage, est d'un style grandiose. Les services administratifs qui s'y trouvent sont bien répartis. On pourrait désirer plus de pureté dans les façades.

Quamquam o sed superent, etc.

Façade principale d'un bon style. Intérieur moins bien compris.

Aimons-nous les uns les autres.

Le style est cherché; il vise à des effets nouveaux et ne manque ni d'originalité ni d'imagination.

Ce projet attire surtout l'attention par la hardiesse de ses formes.

Utile dulci.

La façade, dans le goût de Louis XIV, est bonne et a de la noblesse. Le péron seulement est mesquin. L'intérieur est moins réussi. On a critiqué surtout la distribution de l'air et de la lumière. L'auteur a trop multiplié les cours.

Travaillez, prenez de la peine, etc.

Présente de jolis détails; les coupes sont bien étudiées, les façades d'une belle harmonie. Ce projet gagnerait à être élevé d'un étage.

En terminant cette revue, fort incomplète je le sais, je répète encore que je n'ai pas la prétention de porter des jugements, mais de simples appréciations. On me pardonnera les erreurs et les omissions que j'ai pu commettre.

EDOUARD ST-AMOUR.

Tourcoing.

Si nous marchions un peu, dit-elle; il commence à faire bien frais.

Ernest lui offrit son bras, et ils firent rapidement le tour du jardin. Puis leur pas se ralentit et leurs yeux errèrent sur les montagnes environnantes, noyées dans un léger brouillard et dorées par les derniers rayons du soleil couchant.

Oh! la belle soirée! s'écria Elise; quel calme, quel profond repos autour de nous! Voyez comme ces fleurs paraissent en jouir! Leurs couleurs sont bien plus douces, bien plus veloutées au demi-jour qu'à la lumière éclatante du soleil.

Et elle s'arrêtait devant une corbeille de verveines déjà tout humides de rosée.

Ernest en cueillit une, la plus belle et la plus forte; elle était d'un rouge foncé et se dressait fièrement sur une tige vigoureuse, à laquelle s'enlaçait une autre tige beaucoup plus délicate, surmontée d'une fleur frêle et blanche qui se cachait à demi sous sa superbe compagne.

Pourquoi ôter son appui à cette pauvre petite? demanda Elise d'un air de compassion; le contraste les rendait si belles toutes les deux! Maintenant elle va languir et ramper sur la terre!

— Savez-vous, Elise, à qui ressemblent ces deux fleurs? A vous et à moi; comme cette chétive plante dont la couronne est si pâle, je vais languir loin de vous, qui êtes ma force et mon soutien.

— Poète! dit-elle en souriant; vous avez toujours des comparaisons gracieuses.

— Ecoutez-moi sérieusement, je vous en conjure; ce n'est pas le poète qui parle, c'est un cœur qui a besoin de s'ouvrir à vous, qui n'a osé le faire jusqu'ici et qui en saisit l'occasion avec joie. Elise, vous connaissez mon amour, bien que je ne

vous l'aie jamais avoué. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'il est devenu l'unique pensée de ma vie et que, si vous le repoussez, je serai malheureux pour toujours. Je ne me dissimule pas combien je suis indigne de vous; mais vous, si bonne que vous plaignez une fleur brisée sur sa tige, serez-vous moins compatissante envers un de vos semblables, envers un homme qui n'a que vous au monde à aimer et qui met en vous seule toutes ses espérances de bonheur?

— Pourquoi dites-vous, Ernest, que vous êtes indigne de moi? Pourquoi parlez-vous de compassion? Me jugez-vous donc si fière, si dédaigneuse? Ne savez-vous donc pas que vous êtes au premier rang dans mon estime et dans mon amour?

— L'estime et l'amour! précieux dons qui m'honorent et que je vous remercie de m'accorder. Mais, avouez-le, ma chère Elise, pour répondre à un amour comme le mien, ces sentiments là sont bien froids peut-être.

Il s'efforçait de parler d'un ton calme; mais sa vive émotion se trahissait dans le tremblement de sa voix et dans la pâleur de son visage.

Comme Elise ne répondait pas et baissait la tête pour cacher ses larmes d'attendrissement, il reprit avec plus de vivacité :

Oh! dites-moi, dites-moi, Elise, est-il bien vrai que vous ne m'accordiez pas autre chose?

— A votre tour, Ernest, écoutez-moi. J'ai pour vous plus qu'une estime et une amitié vulgaires; je vous aime d'une affection fraternelle, comme Maurice..., comme Albert, ajouta-t-elle en rougissant. Croyez-moi, je souffrirai aussi de notre séparation et j'aspérerai à vous revoir.

Ici Ernest laissa échapper un mouvement de joie, qui fit place à un geste de découragement lorsque Elise poursuivit :

Mais est-ce bien là le genre de tendresse que vous me demandez? Ernest, je vous estime, je vous chéris trop pour vous tromper le moins du monde. Je vous avouerai donc avec pleine franchise que, bien loin de vous croire indigne de moi, je me considère plutôt comme indigne de vous. Je ne suis pas à la hauteur de votre amour; le sentiment que je vous porte est calme comme ce crépuscule qui repand la paix dans la nature et dans les cœurs.

— Hélas! je ne me plaindrais pas de ne point inspirer de passion, si j'étais sûr que cette paisible tendresse peut suffire à l'âme ardente qui se révèle parfois dans vos regards et dans vos paroles.

Elise rougit, et un sourire d'une indécible mélancolie erra un instant sur ses lèvres.

Ainsi, reprit-elle, vous vous contenteriez de la seule affection que je puisse vous offrir?

— Je l'accepterais avec gratitude, avec ivresse. O Elise, permettez-moi de vous consacrer ma vie, et je serai le plus heureux des hommes. Vous voir tous les jours, à toute heure; vous nommer ma femme; partager vos joies et vos peines; soigner et chérir avec vous votre excellente mère, qui deviendrait la mienne, à moi qui n'en ai plus; voler au devant de vos desirs et recevoir de vous, en récompense, une de ces paroles, un de ces regards qui pénètrent mon cœur de ravissement, voilà le bonheur que j'ai rêvé, le sort dont je serais fier. Je vous entourerais de tant d'amour que vous en seriez touchée, et ma félicité serait si grande que vous vous applaudiriez d'en être l'auteur... Non, je ne réclame

point de vous cet immense amour que je mets à vos pieds; je n'en ai point le droit; car, pour vous, l'existence peut être belle sans le pauvre Ernest, tandis que, pour moi, il n'y a de bonheur qu'après de vous.

Comment peindre les sentiments d'Elise à ce langage passionné? Etre aimée ainsi et ne pouvoir répondre à tant d'ardeur, c'est pour une âme généreuse un supplice poignant. Elle aurait dû, lui semblait-il, être entraînée, transportée, et elle n'e-prouvait qu'une tendre compassion, qu'un douloureux regret de ne pouvoir donner amour pour amour.

Mais elle pouvait, du moins, donner dévouement pour dévouement, et même, en accordant sa main à Willner, elle mettait le beau rôle de son côté; c'était elle qui faisait abnégation, c'était lui qui, en se consacrant à elle, trouvait dans cette union la plus grande somme de bonheur.

Il attendait sa réponse avec anxiété; elle dit enfin d'une voix tremblante d'émotion :

Non, Ernest, je ne veux pas être adorée comme une idole; je ne veux pas voir mon mari à mes pieds. J'ai une idée tout autre des saints devoirs du mariage: il exige réciproquement de soins, d'attentions, d'amour. Donnez-moi le temps de réfléchir encore; laissez-moi essayer de vous aimer autant que vous méritez de l'être. Nous allons vivre et les uns nous séparés; loin de vous, je sonderai mon cœur, et j'arriverai — j'en ai le pressentiment — à me convaincre que je ne puis, moi non plus, vivre heureuse sans vous. Alors, Ernest, quand je serai de retour, dans le courant de l'hiver, vous viendrez chercher ma réponse, et je vous la donnerai sans hésita-

tion et sans scrupule, parce que je serai sûre de mes sentiments.

Elle mit dans ces derniers mots une intention qu'Ernest ne put saisir, lui qui ne savait pas que le voyage d'Espagne devait être une dernière épreuve pour un autre amour éteint en apparence, mais qui peut-être couvait encore sous la cendre.

Que vous êtes, noble et délicate! reprit-il en lui déposant sur la main un chaste et respectueux baiser. Mais, hélas! quel long délai pour mon impatience!

— L'espoir vous l'abrégera, répliqua-t-elle avec un sourire si encourageant, qu'Ernest crut y lire une promesse presque certaine. Mais rentrons, ma mère, doit s'étonner de notre absence.

Ils allèrent retrouver M^{me} Herbelin, qui devina sans peine, à leur air ému, sérieux et pourtant satisfait, qu'Ernest venait de se déclarer et qu'Elise n'avait pas repoussé son amour. Elle s'en félicita, et quand Willner lui apprit qu'il partait pour Berlin et n'en reviendrait qu'à leur retour de l'Espagne, elle lui fit entendre qu'elle prolongerait le moins possible son séjour auprès de Clotilde.

Le cœur allégé, plein d'espoir et de reconnaissance, Ernest se mit en route le lendemain. Elise aussi portait sur l'avenir un regard serein et confiant. Elle se sentait plus forte contre le danger du voisinage d'Albert, maintenant qu'elle avait, pour ainsi dire, promis à Ernest de répondre à son amour, maintenant qu'elle était résolue à se considérer comme devant un jour lui appartenir.

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(La suite au prochain numéro).